

**Procès-verbal de la commission recherche du 19 octobre 2023,  
rédigé par N. Jaëck, VP Recherche**

**Ordre du jour**

**De 13h30 à 14h : CR restreinte**

- Demandes d'éméritat :
  - Demande de renouvellement de Agnès Berland-Berthon (Passages)
  - Première demande de Frank Cormerais (MICA)
  
- Demandes de soutenance d'HDR :
  - Véronique ANDRE-LAMAT (UBM - PASSAGES Garant : André-Frédéric HOYAUX, Professeur UBM - Passages)
  - Raphaël SCHIRMER (UBM - PASSAGES Garante : Béatrice COLLIGNON, Professeur UBM - Passages)
  - Marie-Ange MAILLET (MCF : Université PARIS 8 Garant : Tristan COIGNARD, Professeur UBM - PLURIELLES)
  - Tiphaine ZETLAOUI (Institut Catholique de LILLE Garant : Franck CORMERAIS, Professeur Emérite UBM - MICA)

**A partir de 14h : CR plénière**

- Audition des candidats aux projets « Passerelles » et sélection des lauréats :
  - Stéphan Dubernet : 14 h
  - Alain Kiyindou : 14h30
  - Amar Lakel : 15h
  - Hélène Camarade : 15h30
  
- Validation du PV de la CR du 21 septembre
- Dotation des unités de recherche
- AAP Colloques : validation des rapporteurs

**Étaient présents ou représentés :**

P. Antolin, P. Beylot, P. Chassaigne, B. Collignon (représentée par V. Giacomotto) , R. Estève, F. Hoffmann, C. Gensbeitel, V. Giacomotto, M.-C. Gonzalez Scavino, E. Guilhamon, N. Jaëck, E. Jean-Courret, O. Le Deuff, M.-C. Lipani, P. Meyzie (représenté par M.-C. Lipani), P. Beaucé, F. Hoffmann, N. Soubiale, R. Delerue (représenté par S. Barbeyron), S. Barbeyron.

Pour la DR : K. Abado, V. Biélenda, A. Bienvenu, A. Huteau

### **CR restreinte**

- Demandes d'éméritat :

Agnès Berland-Berthon, partie à la retraite le 1<sup>er</sup> octobre 2022, avait demandé un an d'éméritat pour pouvoir mener à bien la soutenance des deux thèses qu'elle avait encore sous sa direction. Une thèse a été soutenue, l'autre a pris un peu de retard et est prévue pour le 11 ou le 12 décembre 2023. Agnès Berland-Berthon demande donc un prolongement d'un an, l'avis de Passages est « extrêmement favorable » et N. Jaëck propose que la CR lui accorde cette prolongation – ce qui est fait à l'unanimité.

Franck Cormerais, PR en 71<sup>ème</sup> section au MICA, dirige actuellement trois thèses et fait état de nombreuses responsabilités scientifiques à la fois dans son unité et sur le plan national (co-directeur de la revue *Etudes Digitales*, préparation d'un ouvrage sur Escarpit, notamment). Vincent Liquète, appuyé sur un avis unanime du conseil du MICA, donne un avis très favorable et souligne le rôle central de F. Cormerais dans l'animation de l'axe E3D, notamment. N. Jaëck propose donc que la CR lui accorde cette demande d'éméritat – ce qui est voté à l'unanimité.

- Demandes d'HDR.

N. Jaëck souligne que notre commission reçoit 4 demandes d'HDR, deux provenant de collègues locaux et deux de collègues exerçant dans une autre université. Elle se réjouit dans les deux cas, qui témoignent à la fois de l'attractivité de notre université et de la progression de carrière de nos collègues – deux collègues de l'UMR Passages, en l'occurrence.

Véronique André-Lamat est MCF en géographie à l'UMR Passages et présente, avec A.-F. Hoyaux comme garant, un dossier d'HDR intitulé « Mise en récit et Mises en image de l'environnement : approche critique des référentiels de l'action publique environnementale ». Elle travaille, notamment, sur la manière dont les États et les institutions mettent en œuvre leurs politiques d'action environnementale en matière de conservation de la biodiversité, mais aussi sur les discours et les images qu'ils produisent sur l'environnement. C'est un dossier très abouti, très complet, très impeccablement présenté et structuré qui est soumis pour cette habilitation, un dossier qui correspond très amplement aux exigences de la 23<sup>ème</sup> section du CNU, comme le souligne A.-F. Hoyaux dans une lettre très argumentée et très élogieuse.

Le dossier comprend un volume de 165 pages sur le positionnement et le projet scientifique, ainsi qu'un second volume qui correspond à la sélection et au commentaire critique de 17 articles, sélectionnés parmi une production extrêmement abondante – 45 articles dans des revues à comité de lecture, 24 chapitres d'ouvrages, notamment, ainsi que des colloques internationaux et un engagement permanent pour la diffusion du savoir scientifique dans la société : on peut noter par exemple son implication dans Géocinéma, une manifestation phare de notre université en la matière.

Pour chacun des trois champs qui constituent une HDR, la recherche, l'enseignement et les charges administratives collectives, le dossier de V. André-Lamat est remarquable. Le parcours est brillant, et bordelais – un cursus d'excellence dans notre université, jusqu'à l'agrégation et à la thèse, qui lui valent de devenir MCF en 2002, d'abord à Paris 1 Panthéon Sorbonne, puis à l'UBM en 2004, après avoir exercé pendant 3 ans les fonctions de PRAG à l'université de La Rochelle. En plus des articles, V. André-Lamat se distingue par ses activités de recherche et d'encadrement de la recherche. Elle a assidûment participé, au fil des ans, à près d'une vingtaine de programmes de recherche aux niveaux régional et national, tout dernièrement l'ANR SPHEROGRAPHIA portée

par Matthieu Noucher ; elle fait état de 4 directions de thèses, de 4 participations à des jurys de thèse en plus de nombreux COS, mais aussi d'un mandat en tant que membre du jury de l'agrégation externe de géographie, de deux participations à des comités d'expertise HCERES – autant de témoignages de son insertion dans la communauté scientifique des géographes. Si l'on ajoute à tout ça un dévouement de longue date pour l'administration de l'université, on mesure l'envergure de ce dossier : deux mandats au CA, élue au CSE et au CSAE depuis 2023, deux mandats au conseil d'UFR STC et pour finir la co-direction (dans une équipe de 4 personnes) de l'UMR Passages depuis 2021. Pour toutes ces raisons, N. Jaëck propose que la CR accorde à V. André-Lamat le droit de présenter son habilitation dans notre, dans son université, une université dont elle contribue activement à accroître l'excellence. Cette décision est votée à l'unanimité.

Raphaël Schirmer est également MCF en géographie à l'UMR Passages et présente, avec B. Collignon comme garante, un dossier d'HDR dont l'inédit est intitulé « 'C'était une nuit extraordinaire'. Géographie de la nuit dans les campagnes, essai de géographie sociale et culturelle par la photographie. ». R. Schirmer est un spécialiste reconnu de la géographie de la vigne et du vin, « dont il a fortement transformé les approches par la formulation de questionnements innovants », comme le formule B. Collignon ; il choisit pourtant d'opérer un décentrement dans ce travail d'HDR, et d'explorer un autre champ de recherche, celui de la géographie des campagnes la nuit, par le biais d'une autre méthode d'approche, la photographie. C'est là-encore un dossier très riche, très volumineux, notamment pour la partie recherche, particulièrement abondante : 5 ouvrages, dont 2 en co-auteur et un comme directeur, 13 chapitres dans des ouvrages collectifs, 19 dans des actes de colloque, 9 dans des revues à comité de lecture et encore 10 articles de vulgarisation, en plus d'un dossier de HDR à la fois théorique, novateur, ambitieux et qui opère un retour sur 20 ans d'expérience professionnelle. Les deux autres pans de l'activité d'un enseignant-chercheur ne sont pas négligés – un dossier qui correspond donc largement aux exigences de la 23<sup>ème</sup> section du CNU.

R. Schirmer est donc géographe, agrégé, il a fait ses études de géographie à l'université Paris 4-Sorbonne, où il a soutenu une thèse avec J.-R. Pitte sur « Le renouveau du vignoble nantais » en 2001. Il est MCF depuis 2002 – d'abord à Paris 4-Sorbonne, puis depuis 2008 à UBM. Comme son volume 1 le détaille, il dirige depuis la rentrée universitaire 2020 le master « Développement Territorial Origine et Qualité des Produits » (D<sup>TOQP</sup>) qu'il a fait évoluer vers un nouveau master, « Alimentation Durable et Résilience Territoriale » (ADRET). Il a aussi dirigé la Licence Professionnelle « Valorisation Animation Médiation des Territoires Ruraux » (VAMTR) de 2014 à 2017, et il détaille dans ce volume les cours qu'il a dispensés – un service varié d'enseignant-chercheur, et diverses responsabilités d'UE. Il n'a pas exercé de responsabilité collective au niveau de l'UFR, ni de l'UMR Passages, ni de l'université, mais a participé à trois COS, et son implication collective la plus remarquable se situe au niveau de sa participation à plus d'une quinzaine de programmes de recherche, sur le vin notamment, dont certains sont nationaux, et il travaille en ce moment, avec Nashidil Rouiaï (MCF – ISVV – Université de Bordeaux) et Laura Corsi (UBM), à un projet de recherche sur l'œnotourisme en Nouvelle-Aquitaine. Il fait également partie du comité scientifique de *Montaigne@table*, dont il a animé une séance de séminaire ; il est membre de divers comités scientifiques et de lecture, ce qui illustre son rayonnement national pour les études sur la vigne et le vin – il travaille d'ailleurs en étroite collaboration avec l'ISVV. Il peut également faire état de trois participations à des jurys de thèses, de l'encadrement de nombreux mémoires de master, ce qui lui donne une certaine expérience d'encadrement de la recherche, ainsi que de diverses missions d'expertise. Pour toutes ces raisons, parce que R. Schirmer a fait la preuve qu'il a le recul méthodologique, l'expérience et la reconnaissance nécessaires dans son champ de recherche, ainsi que la capacité critique à explorer de nouveaux champs, N. Jaëck est d'avis que la CR doit témoigner son soutien à cette demande, et la possibilité de défendre son HDR à l'université Bordeaux Montaigne est accordée l'unanimité à R. Schirmer.

Marie-Ange Maillet est MCF en études germaniques à Paris 8-Vincennes-Saint Denis depuis 2004, où elle a été recrutée après un parcours d'excellence – normalienne, agrégée, elle

soutient une thèse sur « Heinrich Heine et Munich : regards croisés sur une ville et un écrivain » à Paris 8-Vincennes-Saint Denis en 2003. Tristan Coignard, son garant, insiste à la fois sur les grandes qualités scientifiques de la candidate, qui fournit effectivement un dossier de recherche particulièrement volumineux (2 ouvrages en propre, 7 co-éditions en français et en allemand, 24 contributions à des actes de colloques et à des chapitres d'ouvrages, 5 articles dans des revues à comité de lecture, notamment, ainsi qu'une activité de traduction qui constitue un volet essentiel de cette recherche sur les transferts culturels), et sur son implication constante dans la formation et l'encadrement des étudiants mais aussi dans les tâches administratives lourdes qu'elle exerce depuis le début de sa carrière.

Dans cette habilitation, elle travaille à l'écriture d'une histoire culturelle germanophone au XIX<sup>ème</sup> siècle et de ses connections avec d'autres aires culturelles, et démontre qu'« une histoire culturelle de l'Allemagne au XIX<sup>ème</sup> siècle ne peut s'écrire qu'en adoptant une perspective transnationale à l'échelle européenne », comme le souligne Tristan Coignard qui loue les grandes qualités scientifiques du travail. On ne note pas d'encadrement particulier de la recherche à ce stade, sinon l'encadrement de travaux de MASTER – mais sa participation régulière à des COS, à l'intérieur de son établissement et à l'extérieur témoigne de sa bonne insertion dans la communauté scientifique des germanistes. Les responsabilités collectives exercées sont remarquables, et montrent la réelle implication de M.-A. Maillet dans son département d'études germaniques : elle en assure la co-direction depuis 2015, mais elle a également dirigé la licence entre 2007 et 2009, et elle coordonne depuis 2006 la mobilité étudiante. Pour toutes ces raisons, N. Jaëck pense que notre université peut se réjouir d'être l'institution choisie pour cette HDR et propose que l'on accède à la demande d' M.-A. Maillet – ce qui est voté à l'unanimité.

Tiphaine Zetlaoui est MCF en Sciences de l'Information et de la Communication depuis 2014 à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH) de l'Institut Catholique de Lille (ICL), et a choisi Franck Cormerais comme garant du fait de sa proximité scientifique avec son propre travail sur l'évolution de la société de l'information et de la communication et les politiques – étatique et locale – de développement des technologies réticulaires et numériques qui contribuent à son essor. Elle possède comme l'indique F. Cormerais un parcours pluridisciplinaire : un DEA en sociologie, un DEA en philosophie et une thèse de doctorat en sciences politiques – ses activités de recherche s'inscrivent donc dans le champ disciplinaire des SIC, tout en se développant à la confluence des trois autres disciplines.

Là encore, le dossier présenté par T. Zetlaoui correspond tout à fait, selon N. Jaëck, à ce qui peut être attendu d'un professeur des universités : sur le plan de l'enseignement, elle intervient en SIC évidemment, de la licence au Master, mais aussi dans d'autres filières comme sa compétence pluridisciplinaire le rend souhaitable, en LEA, en arts, et ses cours relèvent de la communication théorique et appliquée, des médias et de la sémiologie de l'image. Elle exerce abondamment sa part de responsabilités collectives : responsable pédagogique du master « Communication d'influence », elle est élue à la Commission Recherche depuis 2017, elle exerce de nombreuses responsabilités éditoriales. Pour ce qui est de la recherche, le CV est très nourri : elle participe à de très nombreux projets de recherche, elle exerce de nombreuses fonctions d'expertise en France et en Belgique. Quant au dossier scientifique d'habilitation lui-même, il est incontestablement au niveau des attentes : deux ouvrages en nom propre, 3 co-directions d'ouvrages collectifs, 12 articles dans des revues à comité de lecture, et de très nombreuses recensions. L'aval scientifique de F. Cormerais est sans ambiguïté, et N. Jaëck propose donc que l'on autorise T. Zetlaoui à présenter son HDR dans notre université – ce qui est voté à l'unanimité.

#### **14h. CR plénière.**

- Audition des « projets Passerelles »

L'essentiel de la CR est consacrée à l'audition des candidats aux projets « Passerelles » et à la sélection des lauréats – chacun dispose de 10 minutes de présentation, suivies de 10 minutes de questions. On auditionne donc Stéphan Dubernet (Archéosciences Bordeaux), qui présente le projet suivant : « Etude interdisciplinaire des peintures rupestres sahariennes du style Iheren-Tahilahi du Tassili n'Ajjer, à l'Holocène ». Puis c'est au tour d'Alain Kiyindou (MICA), qui présente un projet sur « Intelligence artificielle et participation citoyenne : contribution à l'analyse des usages et du rôle du numérique avancé dans les démarches participatives en Afrique subsaharienne ». Amar Lakel (MICA), déjà candidat l'année dernière, représente son projet ANACONUM, « Analyser les controverses numériques. L'épreuve méthodologique comme dialogue entre les disciplines », et enfin Hélène Camarade (Plurielles), souhaite déposer une ANR sur « Femmes à l'Est : dissidence, subculture et émancipation (1945-2000) »

Les collègues viennent tous présenter leurs projets, et à l'issue de l'ensemble des présentations, la discussion s'engage.

N. Jaëck resitue le contexte de cet appel à projet : elle rappelle que la commission peut attribuer entre 5 000 et 15 000 euros, que la fonction de cet AAP est d'amorçage et que les projets doivent cibler de manière claire la source de financement visée, ANR ou ERC. Elle rappelle qu'il n'y a pas de thématique prioritaire mais que les projets pluridisciplinaires ou émanant des groupes émergents sont encouragés : l'objectif est de sélectionner le ou les projets les plus prometteurs.

La discussion qui s'ensuit est très ouverte, et un consensus se dégage assez immédiatement. Il n'est pas fait état dans le PV du détail des interventions individuelles parce que les débats sont confidentiels, mais à l'unanimité, la CR est très convaincue par le projet d'Hélène Camarade, ainsi que par sa présentation, impressionnante de clarté et de rigueur.

La demande est faite très en amont du dépôt d'ANR, prévu pour 2025, et on juge que le projet présente toutes les garanties de dépôt, que le calendrier est cohérent, que la démarche de constitution du réseau est parfaitement explicitée et bien engagée, qu'il s'agit d'un exemple très convaincant de bonne coopération entre civilisationnistes et historiens. Le seul point de vigilance relevé par la CR concerne le caractère novateur du sujet : on se demande s'il n'y a pas une saturation du sujet traité et on se pose la question d'une chance de succès d'un dépôt d'ANR sur cette thématique qui n'est pas très innovante. On conclut que malgré le classicisme du sujet, la dimension géographique est originale : centrer sur la RDA, la Pologne, la Bulgarie et la Russie définit une perspective inédite, surtout étant donnée la chronologie du projet – l'après 1990 et l'après chute du mur. La phase d'amorçage permettra donc à H. Camarade et à son équipe de voir où il faut axer les nouvelles recherches.

L'autre projet qui est reçu très favorablement par la CR est celui d'A. Lakel. Toute la commission note le progrès accompli dans la démarche depuis la précédente présentation de ce projet au même dispositif, au printemps dernier : il est beaucoup plus clair, dans un état de maturité plus avancé, la présentation est très dynamique et très enthousiaste, et la démarche convaincante. La commission exprime donc collectivement le souhait de valoriser le projet d'A. Lakel étant donné son évolution positive, et la constance de la motivation du porteur, même si on évoque un écueil : on peut avoir l'impression qu'il s'agit de faire du numérique pour du numérique, et on souligne notamment l'importance de considérer, dans ce cas, les questions d'éthique.

Le projet présenté par A. Kiyindou ne convainc pas la commission, d'abord parce qu' A. Kiyindou annonce qu'il n'en sera finalement pas le porteur, mais que ce sera E. Damone, qui n'a pu être présent pour cause de soutenance de thèse – lui-même ayant obtenu une délégation à l'Agence Universitaire de la Francophonie. Le projet est donc jugé fragile dans sa direction, et la présentation finalement peu claire sur la nature des améliorations à apporter pour un re-dépôt. Le budget également pose question, ainsi que le rôle exact du mastérent qui y sera impliqué.

Le projet de S. Dubernet est jugé très intéressant – pouvoir conserver et analyser des données avec des populations locales qui ne bénéficient pas des outils numériques est un objectif clair et pertinent. On est sensible à la praticité du financement que le porteur demande, ainsi qu’aux univers culturels que ce projet convoque. Mais sa présentation n’a pas semblé très convaincante, notamment parce que le projet semble être à un état d’impréparation – l’implication du partenaire algérien n’est pas établie, il y a trois types de dépôts de projet annoncés, et l’ensemble ne semble pas assez mûr. Il y a un problème de clarté et de cible, et le projet manque aussi d’avancement sur la prise de contact avec une équipe partenaire. La CR encourage donc S. Dubernet à présenter de nouveau son projet en 2024.

Après une discussion très brève et très consensuelle, on vote : la CR à l’unanimité souhaite financer le projet d’H. Camarade, et à l’unanimité ne souhaite pas financer celui d’A. Kiyindou. Le projet d’A. Lakel obtient 10 voix pour et une voix contre, celui de S. Dubernet 3 voix pour et 8 voix contre. N. Jaëck porte au vote le soutien aux dossiers de H. Camarade à hauteur de 10 000 euros et au projet d’A. Lakel à hauteur de 5 000 euros, et cette décision est votée à l’unanimité.

- Validation du PV de la CR du 21 septembre : le PV est validé à l’unanimité moins une abstention.
- Dotations des unités de recherche.

Pour information, N. Jaëck présente à la CR le tableau des dotations des Unités de Recherche tel qu’il a été présenté et voté à l’unanimité de la CDUR le 19 octobre (voir annexe). Il est entendu qu’à ces sommes viendront s’ajouter les 40 000 euros destinés à renforcer le financement des doctorants et ventilés selon le nombre de doctorants par unité : les effectifs doctorants seront stabilisés en janvier et c’est donc à ce moment-là que l’on fera la répartition.

- AAP Colloques : validation des rapporteurs.

Les rapporteurs proposés conviennent et ces demandes seront traitées à la CR de novembre, afin de pouvoir considérer ensemble les colloques et les projets, pour l’attribution des fonds. R. Estève demande quel est le délai pour la remise des rapports : on se décide pour le 16 novembre.

- Question diverse et d’actualité : repyramidage et campagne d’emplois BIATSS.

N. Jaëck souhaite informer la Commission Recherche des résultats de la campagne de repyramidage prévue par la LPR. Pour mémoire, notre établissement avait 4 supports, qui avaient été arbitrés en CAC de la manière suivante : 1 poste en 18<sup>ème</sup> section, 1 poste en 22<sup>ème</sup>/23<sup>ème</sup> sections, et 2 postes en 71<sup>ème</sup> section. Les auditions ont permis d’attribuer les promotions comme suit :

- 22<sup>ème</sup> section: S. Du Crest, **C. Lema**, P. Meyzie, J.-P. Moisset
- 71<sup>ème</sup> section: **M. Bourdaa**, A. Laborde, **O. Le Deuff**, M.-C. Lipani
- 18<sup>ème</sup> section: **Pierre Katuszewski**

Par ailleurs, N. Jaëck voudrait souligner que dans le cadre d’une campagne d’emplois abondante, qui a cherché, comme l’année dernière, à dégeler autant de postes de BIATSS et d’EC que notre budget le rend possible et raisonnable (23 titulaires pour les EC/Enseignants, et 14 pour les BIATSS, et encore 5 contractuels pour les BIATSS), la recherche a obtenu cette année trois postes de soutien aux unités, comme la CR le souhaite depuis le début du mandat – un pour Archéosciences afin de pouvoir remplacer la litholamelleuse qui prend sa retraite, un pour Passages dans le cadre de l’ouverture prochaine du centre de documentation numérique Géodock, et un

poste mutualisé pour l'ensemble des unités, dont il conviendra de discuter ensemble très précisément du profil de poste, à la CDUR.

- Honoris Causa Trina Robbins

Les choses se précisent pour cette invitation : Trina Robbins recevra son doctorat honoris causa le 30 novembre et la cérémonie commencera à 18 heures dans l'amphi 700. Elle sera suivie d'un cocktail. Elle demande aux membres de la CR, qui représentent la recherche à l'université, d'être présents : il est important que notre communauté se mobilise pour accueillir en nombre les invités qu'elle choisit d'honorer.

Fait à Pessac, le 19/10/23  
La Vice-Présidente Recherche  
Nathalie Jaëck

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Jaëck', written over a light blue rectangular background.

ANNEXES :

- 1- Dotation des unités de recherche
- 2- AAP Colloques : validation des rapporteurs

## ANNEXE 1 : Dotation des unités de recherche

Equipes de recherche	Allocation 2024	Allocation 2023	Variation en euros	Variation en pourcentage
AMERIBER	39 748 €	39 333 €	415 €	+1%
Archéosciences-Bordeaux	43 579 €	44 583 €	-1 004 €	-2%
ARTES	34 878 €	34 702 €	176 €	+1%
AUSONIUS	50 057 €	45 919 €	4 137 €	+9%
CEMMC	38 222 €	40 551 €	-2 329 €	-6%
CLIMAS	45 979 €	45 949 €	30 €	+0%
CLLE Montaigne	16 584 €	16 503 €	81 €	+0%
CRHA Pariset	15 505 €	14 734 €	771 €	+5%
D2IA	12 939 €	12 736 €	203 €	+2%
IKER	12 995 €	12 946 €	49 €	+0%
LAM	15 267 €	15 414 €	-148 €	-1%
MICA	60 314 €	57 890 €	2 424 €	+4%
PASSAGES	43 923 €	43 924 €	-1 €	-0%
Plurielles	70 083 €	71 731 €	-1 649 €	-2%
SPH	29 248 €	28 404 €	844 €	+3%
<b>TOTAL</b>	<b>529 320 €</b>	<b>525 320 €</b>	<b>4 000 €</b>	<b>+1%</b>



## ANNEXE 2 : AAP Colloques : validation des rapporteurs

Dispositif	Nom :	Prénom :	Unité de Recherche de rattachement :	Titre du colloque :	Dates du colloque	rapporteur 1	rapporteur 2
Colloque avec financement Région	COLOMBO	Antony	ARCHEOSCIENCES BORDEAUX	SSCIP 2024 - 16th annual conference of the Society for the Study of the Childhood In the Past	20-23 novembre 2024	O. Devillers	M.-C. Lipani
Colloque avec financement Région	Duret-Pujol	Marie	ARTES	Cirque contemporain et engagement	7-8-9 octobre 2024	P. Beaucé	C. Brun
Colloque avec financement Région	Jean-Courret	Ezechieel	AUSONIUS	31e Rencontres d'histoire et d'Archéologie en Périgord "Servir le château"	27-29 septembre 2024	C. Gensbeitel	B. Collignon
Colloque avec financement Région	Meyzie	Philippe	CEMMC	Production, commerce et consommation des produits laitiers en Europe médiévale et moderne	10 et 11 octobre 2024	P. Chassaigne	E. Suzuki
Colloque avec financement Région	Larré	Lionel	CLIMAS	The Indian Citizenship Act at 100: Indigenous Rights, Indigenous Futures	19-22 juin 2024	P. Antolin	F. Hoffmann
Colloque avec financement Région	Macaud	Amelie	CLIMAS	Lire, éditer, traduire, représenter...aimer Charles Bukowski: invitation à une lecture subjective	6-7 juin 2024	C. Lisak	R. Estève
Colloque avec financement Région	Beyaert-Geslin	Anne	MICA	Congrès de l'Association française de sémiotique	28,29,30 août 2024, à l'IUT Montaigne	O. Le Deuff	V. Giacomotto
Colloque avec financement Région	Fertat	Omar	PLURIELLES	La diaspora arabe et les arts du spectacle en Europe	1-2 avril 2024	P. Beylot	N. Soubiale
Colloque sans financement Région	Morvan	Haude	AUSONIUS	Antiquaires voyageurs (XVIe-XIXe siècles)	26-28 juin 2024	C. Gensbeitel	C. Gonzalez Scavino
Colloque sans financement Région	Duthille	Rémy	CLIMAS	Accueillir l'étranger : hospitalité et hostilité. France, Grande-Bretagne, Allemagne, 1680-1850	3-5 avril 2023	P. Antolin	A. Fernandez
Colloque sans financement Région	Melani	Pascale	PLURIELLES	Septièmes Doctoriales de l'Association Française des Russisants. REPENSER LES ÉTUDES RUSSES. Pour un renouveau épistémologique et terminologique	23-24 mai 2024	E. Guilhamon	O. Devillers
Colloque sans financement Région	Mouton-Rovira	Estelle	PLURIELLES	Lydie Salvayre : écrire avec	14 et 15 mars 2024	A. Lampropoulos	P. Chassaigne